

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017

Étaient présents : MM. JM. SCHIBER - C. TARY - JM. JAVAUX - B. SAUVAGE - C. CLEMENCELLE - M. PERNOT - P. VALLI - Mmes ML. HAAZ - L. LAMAY - C. FIEUTELOT - A. KEUSCH

Absents excusés : B. FOLLEY (pouvoir à JM. JAVAUX)- L. PORTA (pouvoir à L. LAMAY) - JP. CREUSOT (pouvoir à C. CLEMENCELLE) - R. DEVOILLE (pouvoir à ML HAAZ)

Secrétaire de séance : Mme Lucie LAMAY
Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Communication

Le Maire fait état des principales réunions qui se sont tenues au cours de la période de septembre à octobre et également des travaux en cours de réalisation (*travaux d'assainissement rue Auguste Guyard...*) et ceux achevés (*mise en route de la borne électrique*). Il donne ensuite la parole aux adjoints qui font part, à leur tour, de leurs démarches et observations.

Monsieur le maire rappelle le projet d'extension du bâtiment de l'accueil périscolaire et de la suite à donner en fonction des subventions déjà acquises. Il relate également le remplacement des menuiseries du groupe scolaire éligible à une aide financière très avantageuse. La simulation budgétaire de ces investissements sera présentée au prochain conseil municipal.

II Affouage 2017-2018 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris acte des inscriptions à l'affouage, décide à l'unanimité :
- d'arrêter la liste des affouagistes au nombre de 25.

Vote : 15 pour

III Assiettes et destination des coupes - exercice 2018-2019

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2018-2019 dans les parcelles n° 11 - 15 et 34.

Vote : 15 pour

IV Cimetière - Programme des travaux

La commune s'est engagée dans un programme de reprise des 117 sépultures en déshérence.

Afin de disposer de ces emplacements pour les revendre, le conseil municipal décide d'établir un programme de travaux sur 12 ans avec pour objectif de relever 8 tombes par an.

Vote : 15 pour

V SIED 70:

- Convention « Regroupement CEE 3^{ème} Période »

Résolument engagé en faveur de la collecte et de la valorisation financière des Certificats d'Economie d'Energie issus d'actions réalisées par les collectivités haut-saônoises, le SIED 70 recueille depuis 2014 leurs dossiers de travaux en vue d'obtenir des CEE. En 2014, le Bureau Syndical a adopté une démarche consistant à promouvoir et à organiser cette valorisation.

Afin de confier au SIED 70 le statut de « regroupeur », il convient de signer une convention qui a pour objet de fixer les dispositions par lesquelles la collectivité bénéficiaire des CEE, confie au SIED 70 la mission de collecte et de valorisation des Certificats d'Economies d'Energies issus d'opérations réalisées sur ses biens propres dans le cadre du programme PRO-INNO-08.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve les termes de la convention telle que présentée par le Maire,
- Autorise le Maire à signer la convention avec le SIED 70 ainsi que les documents y afférents.

Vote : 15 pour

- Travaux de rénovation de l'éclairage public 2^{ème} tranche

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser la 2^{ème} tranche des travaux d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public sur le territoire communal afin de réaliser des économies d'électricité.

La réalisation de l'étude des travaux sera confiée au SIED 70.

Vote : 15 pour

VI Redevance d'occupation du domaine public pour 2018

La redevance annuelle concernant le commerce ambulant est fixée à 60 €uros pour 2018.

Vote : 15 pour

VII Décisions modificatives

Des opérations comptables ont été effectuées afin de procéder au règlement de factures dans le budget communal.

Vote : 15 pour

VIII Encaissement de chèque

Le maire est autorisé à recevoir et à transmettre au comptable du Trésor pour encaissement, un chèque d'un montant de 512,35 € émis par EDF concernant un remboursement suite à une surfacturation des consommations d'éclairage public de la commune.

Vote : 15 pour

La séance est levée à 21 h 30.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 31 octobre 2017.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.